

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

1) La Médiathèque municipale du Cateau-Cambrésis organise **du 16 mars au 28 août 2021** un concours de création poétique ouvert à tous, intitulé « **Dis-moi dix mots qui ne manquent pas d'air** », dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie 2021 organisée par le Ministère de la Culture. Toutes les participations devront être déposées à la médiathèque du Cateau-Cambrésis ou envoyées par courriel à l'adresse [contact@mediatheque-lecateau.fr](mailto:contact@mediatheque-lecateau.fr) au plus tard pour le **28 août 2021**.

Liste de mots sélectionnés :

***aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux***

2) Deux types participations sont proposées au concours de l'année 2021 :

- **un texte original en vers ou en prose ;**

Le texte comporte au moins 3 mots figurant dans la sélection retenue par le Ministère de la Culture et ne pas dépasser une vingtaine de lignes.

- **participation plastique ;**

La création doit mettre en scène un mot au moins parmi la sélection 2021.

3) Les participations sont individuelles, il est toutefois possible de participer plusieurs fois.

Les participations collectives ne concernent que les établissements du Cateau (IME, écoles, collège...)

4) La présentation manuscrite peut être calligraphiée ou réalisée par ordinateur. Elle pourra être agrémentée d'illustrations, de collages ou de photographies au choix des candidats mais devra rester plane.

Les participants individuels devront rendre leur réalisation sur **une feuille de format A4 ou A3**. Si vous souhaitez utiliser une feuille de Canson (24 x 32 cm), veuillez la découper pour la réduire au format A 4 (21 x 29,7 cm). Tout format différent sera éliminé du concours et ne sera pas exposé.

**La participation plastique ne doit pas être encombrante.**

Attention dans tous les cas toute participation devient la propriété de la médiathèque qui pourra l'utiliser sans restriction sur tout type de support, communication et exposition.

5) Les indications suivantes seront écrites de manière lisible au verso de chaque participation et/ou dans un fichier texte joint à la production numérique :

- NOM, prénom, âge, adresse, éventuellement téléphone et adresse mail pour les participations individuelles ;
- NOM, prénom, âge, classe et établissement, nom de l'enseignant ou de l'animateur pour les participations collectives.

6) Dans chacune des catégories suivantes : individuels (enfants, adolescents, adultes) et groupes (adultes et jeunes, selon les participations), un jury, composé du personnel de la Médiathèque et de personnes impliquées dans la vie culturelle, déterminera les gagnants.

7) La remise des prix aura lieu le **samedi 18 septembre 2021 à 15 heures, selon les mesures sanitaires en fonction**, à la Médiathèque municipale. Les participations seront exposés du 8 au 25 septembre pour être ensuite rendus aux participants sur demande jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

**La médiathèque se réserve le droit de refuser toute participation à caractère outrageant ou pour non respect des consignes.**

Conception graphique d'après The Shelf Company